

l'industrie et de la main-d'œuvre. Nous accordons donc tout notre appui au projet de loi. Il a certains points faibles, mais nous pourrions en discuter lorsque nous étudierons les articles en question. En principe, le conseil répond à un besoin de l'économie canadienne. Cela s'applique en particulier au travail accompli par le Conseil national de la productivité. Mais il faudra que son champ d'activité soit élargi, comme cela s'impose dès maintenant, et il faudra que les principes fondamentaux que j'ai mentionnés constituent le mobile du Conseil et de son activité.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, si le préopinant a semblé vouloir rester au-dessus des considérations politiques, moi, j'essaierai d'y revenir. Le bill—et je sais que le ministre qui l'a présenté me pardonnera de recourir à une métaphore théologique—n'est pas tout à fait «la cloche, le livre et la chandelle» du Nouveau parti démocratique. Mais je remarque qu'il l'a approuvé, dans le sens religieux, en citant une des lettres du pape Jean XXIII. La théologie économique du Nouveau parti démocratique nourrit depuis longtemps, et nos prédécesseurs s'en sont certainement occupés, l'idée d'un conseil économique. Si la structure du Conseil l'empêche d'avoir une tâche bien précise, ce n'est pas une raison pour nous de le détruire. Nous appuyons le projet de loi et nous nous prononcerons pour son adoption; mais il ne nous enthousiasme pas outre mesure. Nous sommes plutôt tièdes à son égard.

En ce qui concerne le discours du chef de l'opposition, j'ai été plutôt amèrement déçu. Il a avancé bien des arguments au sujet des difficultés qui se présentent aujourd'hui en ce qui concerne les conditions de cette planification et la nécessité de consulter les provinces. Il a pu montrer du doigt avec une certaine dérision, le premier ministre Lesage et la caisse d'expansion municipale. Il a pu citer en exemple l'économiste distingué qu'est le ministre des Finances (M. Gordon) et ce qui lui est arrivé avec tous les spécialistes auxquels il s'était adressé. Mais il reste que la tentative qu'a faite le chef de l'opposition, qui semble s'être efforcé de disséquer le parti libéral, le gouvernement actuel, de le présenter comme voué à une sorte de planification bureaucratique qui risque de menacer la liberté de la nation, est un peu dure à avaler. Je ne le dis pas pour défendre le gouvernement, mais l'opposition officielle nous fait presque croire, à propos de cette mesure, que nous sommes en présence d'un Barry Goldwater ou d'un Pat Walsh, ce qui est vraiment un peu exagéré.

Je tiens à signaler au chef de l'opposition qu'il a présenté certaines mesures qu'auraient beaucoup agité et inquiété certains d'entre

[M. Thompson.]

nous, si nous avions voulu évoquer ce genre de spectre. A mon avis, si le gouvernement conservateur nous a légué dans le domaine législatif quelque chose, qu'en l'examinant dans dix ou vingt ans, un historien pourra un peu enjoliver, ce sera probablement l'ARDA. Peut-on penser à une mesure plus générale jamais présentée à cette Chambre visant à accorder, en matière de dépenses, un pouvoir plus étendu, presque soustrait à l'autorité du Parlement? C'est une bonne mesure législative et elle promet beaucoup. Il est difficile de comprendre pourquoi un chef de parti si fier de cette mesure législative et des bons résultats qu'elle promet et qu'elle a déjà donnés soulève le spectre épouvantable de cette menace bureaucratique.

Le chef de l'opposition vient des Prairies, où, il y a plus d'une génération, les cultivateurs en avaient assez de cette affaire des marchés libres et des prix libres dans le commerce des céréales. Ils ont donc organisé des pressions politiques pour obtenir que le blé soit soustrait à tout marché libre. Rien n'est plus planifié et dirigé, comme le prouvent les questions que posent nos amis des Prairies de ce côté-ci de la Chambre, que tout le marché des céréales dans l'Ouest, et pour ma part, en tout cas, je ne comprends pas comment leur chef, dans cette optique, peut commencer à s'inquiéter maintenant de la planification économique.

Dans le propre programme de l'ancien premier ministre, je peux puiser un exemple d'analyse économique qui devrait lui plaire. Le parti conservateur est très fier de la loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle, adoptée il y a une couple d'années. Cette loi a permis d'affecter des millions de dollars à la construction de nouveaux édifices, et l'un des arguments les plus forts invoqués par mes amis conservateurs, c'est qu'une reprise en a découlé l'année dernière et que la situation s'est améliorée. Lorsque le ministre du Travail a présenté ce projet de loi, il nous a donné une idée de ce que le gouvernement dépenserait à cet égard en dix ans, et son analyse économique était tellement à point que le gouvernement fédéral, avant la défaite des conservateurs, s'était déjà engagé, en deux ans et demi, à dépenser autant que ce qu'il avait prévu pour dix ans.

C'est la preuve, diront certains, que la mesure est excellente, mais cela démontre aussi que nos analyses économiques sont terriblement inexactes. On m'a dit l'autre jour que le chef du Bureau de la recherche économique du ministère du Travail est un expert-comptable, et en songeant à ce qui est arrivé dernièrement à un autre expert-comptable en cette Chambre, on se demande